

tiers aujourd'hui sur le règne de Louis XIV, n'avait point assez respecté la dignité et les œuvres.

La tâche présentait, cependant, des difficultés de plus d'un genre, car à juger le défunt sur les maximes rigoureuses et austères de l'Évangile, sur les exemples des temps apostoliques, avec des mœurs absolument irréprochables, il avait montré, pour ce qu'on est convenu d'appeler les plaisirs mondains, les fêtes, les réunions, les chasses, un penchant persistant et fort, qui avait dépassé les années de la jeunesse et les prescriptions des règles canoniques.

Un grave directeur de Séminaire, chargé d'inculquer aux ecclésiastiques les préceptes trop oubliés de la discipline, se trouvant encore à cet âge où l'expérience n'est pas venue corriger l'âpreté des principes par la connaissance de la faiblesse humaine, pouvait-il se taire complètement? Le silence eût été peut-être plus conforme à l'art, mais moins digne de la chaire.

Aucun des assistants n'ignorait le goût particulier de Mgr de Villeroy pour son magnifique château de Neuville, les dépenses et les embellissements qu'il y avait faits, les fêtes et surtout les chasses qu'il y avait offertes à toute la noblesse de la province et aux grands personnages de l'État.

Un poète élégant, religieux de la Compagnie de Jésus, avait chanté, dans la langue des *Géorgiques*, les merveilles de cette résidence, les beautés de ses jardins, la limpidité et l'abondance de ses eaux, les chevaux de ses écuries, les aboiements de ses meutes, le gibier de ses bois (35). Le

---

(35) Jean Bussières. *Vimiacum villa ad Lugdunum*. Pièce in-4° de 32 pag. imprimée chez Barbier en 1661. Reproduite dans les *Miscellanea poetica* : Viatori Neovillam invisenti descriptio. Lyon, 1775, in-8°. Cf. Fortis : *Voyage pittoresque*, t. II, pag. 286.